



LA FARLÈDE

Plan Local d'Urbanisme

modification n°7

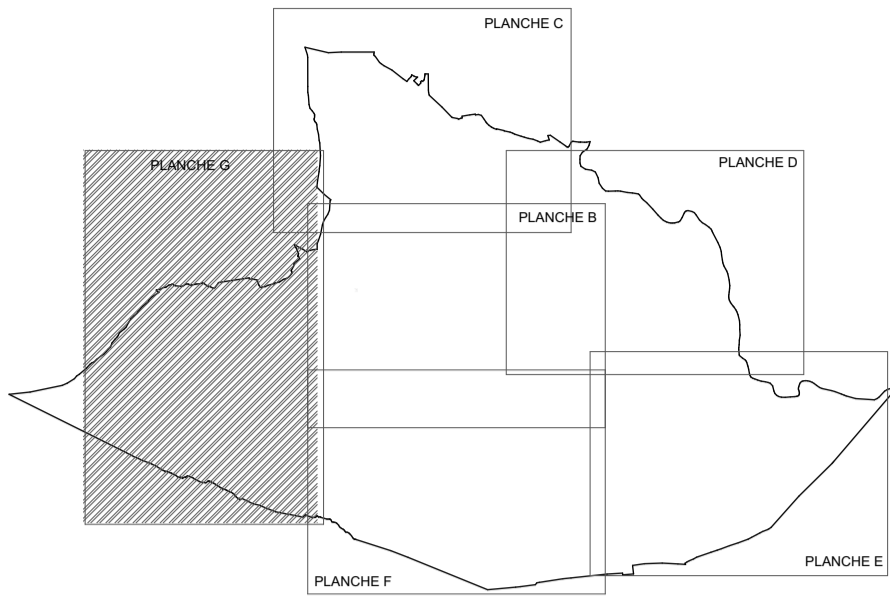



PLANCHE GRAPHIQUE 4 G
1/2000

Travaux réalisés à l'initiative du
Conseil Municipal le 28/02/2020
approuvés les dispositions du Plan Local d'Urbanisme modifié



PROCÉDURES	DATE D'APPROBATION DCM
Plan Local d'Urbanisme	22/01/13
Modification n°1	07/04/14
Modification n°2	24/11/15
Modification n°3	07/10/16
Modification n°4	17/02/17
Modification simplifiée n°1	28/09/17
Modification n°5	28/09/18
Modification n°6	18/06/19
Modification n°7	28/02/20



LEGENDE

- Limite de zone
- Espaces boisés classés
- Emplacement réservés pour équipements publics et d'intérêt général
- Emplacement réservé pour voirie
- Emplacement réservé pour cheminement piéton et pistes cyclables
- L.151-19 du code de l'urbanisme
- Jardin à protéger
- Arbre isolé ou alignement d'arbres à préserver
- Éléments architecturaux remarquables
- Espaces à requalifier
- Secteurs de bruit

LEGENDE DES RISQUES

Les zones identifiées sur ce document ont une valeur informative. Elles concernent les zones classées dans le document d'urbanisme mais ne figurent pas forcément inscrites sur le plan de zonage des risques naturels (Zonage des Risques Naturels Prévention des Risques - ZNPPR).

- Atlas des zones inondables
- LI moyen
- LI majeur ordinaire
- Inondabilité par ruissellement sur les pentes
- PER Mouvements de terrains
- PER tous risques confondus
- Canalisation de transport de gaz
- Bande de danger